

Conseil municipal du vendredi 5 juin 2026

Procès-verbal

Le Conseil Municipal, convoqué le 29 mai 2026, s'est réuni en séance publique, à l'Espace Victor Hugo – place Boudin Desvergées à Lisieux, le vendredi 5 juin 2026 à 18h30, sous la présidence de M. Sébastien LECLERC, Maire.

Date de la convocation : 29 mai 2026.

Affichage sur la borne interactive de la Mairie et sur son site internet à compter du même jour.

Membres en exercice : 33

Présents : 27

Votants : 33

Etaient présents :

Mme DIJOLS PORTE

M. BRIARD

Mme GODEY

Mme LEJEUNE

M. LÉPINE

Mme VERHAEGHE

Mme LECOURT

Mme GREFFET

M. TOURNABIEN

M. DELANOË

Mme LANNIER

M. MESNIL

M. GRIVEL

Mme PÉRINI

M. DESMONTS

Mme GARNIER

M. CAREL

M. BOUSSELMA

Mme LÉGER

Mme MULLER

M. MERCIER

Mme RAYNAUD

M. MOTTIER

Mme PREVOST

M. DEMORÉ

M. TRUFFAUT

Avaient donné pouvoir : M. OTHON à Mme VERHAEGHE, M. SELLE à Mme LECOURT, Mme COTTRON à M. LECLERC, M. PHILIPPE à M. GRIVEL, Mme DIESSLER à Mme DIJOLS, Mme HAVARD à M. TRUFFAUT.

Secrétaire de séance : M. Clément CAREL (Approbation à l'unanimité)

*_*_*_*_*_*

CONSEIL MUNICIPAL

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU VENDREDI 5 JUIN 2026 – 18h30

Approbation du procès-verbal de la séance du 27 avril 2026

1) – INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

DÉLIBÉRATION 2026-70 Désignation de représentants au conseil d'administration du Centre de gestion du Calvados	Rapport présenté par Caroline VERHAEGHE
DÉLIBÉRATION 2026-71 Tableau des emplois permanents – Mise à jour et tableau des effectifs – Modification n°1	Rapport présenté par Caroline VERHAEGHE
DÉLIBÉRATION 2026-72 Désignation du représentant de la Ville à la mission locale Lisieux Normandie	Rapport présenté par Caroline VERHAEGHE

2) AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

DÉLIBÉRATION 2026-73 Centre de santé Paul Dubois – Maintien de l'activité de centre de vaccination communal et demande d'habilitation auprès de l'ARS Normandie	Rapport présenté par Cindy GODEY
---	----------------------------------

3) – COMMANDE PUBLIQUE

DÉLIBÉRATION 2026-74 Retrait des délibérations N°2026-13 et 2026-14 – Nouvelle désignation des membres de la commission de délégation de service public	Rapport présenté par Laëtitia MULLER
---	--------------------------------------

DÉLIBÉRATION 2026-75 Commission d'appel d'offres permanente – Nouvelle désignation des membres de la commission d'appel d'offres	Rapport présenté par Laëtitia MULLER
--	---

4) – FINANCES

DÉLIBÉRATION 2026-76 Tarifs des services publics municipaux – Révision – Taxe locale sur la publicité extérieure	Rapport présenté par Florian LEPINE
DÉLIBÉRATION 2026-77 Garantie d'emprunt demandée par INOLYA pour la construction de 14 logements rue des Loges	Rapport présenté par Florian LEPINE

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

Décisions du Maire

INFORMATIONS DE M. LE MAIRE

*_*_*_*_*_*

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 AVRIL 2026

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé.

*_*_*_*_*_*

DÉLIBÉRATION 2026-70 DESIGNATION DE REPRESENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE GESTION DU CALVADOS

Sur le rapport de Mme VERHAEGHE, le Conseil Municipal :

- DÉCIDE, conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret ;
- DÉCIDE de procéder au scrutin uninominal à main levée ;
- DESIGNÉ Monsieur Sébastien LECLERC représentant titulaire et Madame Nathalie DIJOLS-PORTE représentant suppléant, afin de représenter la Ville de Lisieux, pour la durée du mandat en cours, au sein du collège des collectivités bénéficiant du socle commun de compétences du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Calvados.

La délibération, mise au vote, est adoptée comme suit :

- **33 POUR** : Hessam BOUSSELMA, Johnny BRIARD, Clément CAREL, Nathalie COTTRON (P), Laurent DELANOË, Dominique DEMORÉ, Jean-René DESMONTS, Beriwan DIESSLER (P), Nathalie DIJOLS, Morgane GARNIER, Cindy GODEY, Monique GREFFET, Xavier GRIVEL, Angélique HAVARD (P), Karine LANNIER, Sébastien LECLERC, Corinne LECOURT, Maiwenn LÉGER, Corinne LEJEUNE, Florian LÉPINE, Paul MERCIER, Frédéric MESNIL, Jean-Marc MOTTIER, Laëtitia MULLER, Vincent OTHON (P), Angélique PÉRINI, Guillaume PHILIPPE (P), Emilie PREVOST, Isabelle RAYNAUD, Hervé SELLE (P), Bruno TOURNABIEN, Olivier TRUFFAUT, Caroline VERHAEGHE.
- **0 CONTRE**
- **0 ABSTENTION**

DÉLIBÉRATION 2026-71 TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS – MISE A JOUR ET TABLEAU DES EFFECTIFS – MODIFICATION N°1

Sur le rapport de Mme VERHAEGHE, le Conseil Municipal :

- DÉCIDE de créer les emplois permanents figurant à l'annexe 1 à compter du 1^{er} juillet 2026 :

- Un poste d'agent d'accueil polyvalent à temps non complet (28/35^{ème}) – cadre d'emploi des adjoints administratifs
- Un poste d'agent d'entretien des installations sportives à temps complet - cadre d'emploi des adjoints techniques
- Un poste d'agent d'entretien ou polyvalent d'entretien à temps complet - cadre d'emploi des adjoints techniques
- Un poste d'agent polyvalent de restauration à temps non complet (27/35^{ème} – cadre d'emploi des adjoints techniques
- Un poste d'assistant médical à temps complet – cadre d'emploi des infirmiers
- Deux postes de chargés de projets à temps complet – cadre d'emploi des agents de maîtrise
- Un poste de responsable des agents d'entretien du bâtiment et polyvalent d'entretien à temps complet – cadres d'emploi des adjoints techniques, agent de maîtrise ou technicien
- Un poste de magasinier à temps complet – cadre d'emploi des adjoints techniques
- Trois postes de gestionnaire administratif à temps complet – cadre d'emploi des adjoints administratifs, des adjoints techniques
- Un poste de gestionnaire administratif à temps non complet (17.5/35^{ème}) - cadre d'emploi des adjoints administratifs
- Un poste de responsable de la vidéoprotection et des alarmes à temps complet – cadre d'emploi des techniciens
- Un poste de responsable adjoint nature en ville à temps – cadre d'emploi des agents de maîtrise ou des techniciens

- DÉCIDE de supprimer les emplois permanents figurant à l'annexe 1 à compter du 1^{er} juillet 2026 :

- Un poste d'agent d'animation à temps complet - cadre d'emploi des adjoints d'animation
- Un poste d'agent d'animation à temps non complet (19/35^{ème}) - cadre d'emploi des adjoints d'animation
- Un poste d'agent d'entretien des installations sportives à temps non complet (30/35^{ème}) – cadre d'emploi des adjoints techniques
- Un poste d'agent de voirie à temps complet – cadre d'emploi des adjoints techniques
- Trois postes de chefs d'équipe à temps complet – cadre d'emploi des adjoints techniques / agents de maîtrise
- Un poste de gestionnaires administratifs à temps non complet (30/35^{ème}) – cadre d'emploi des adjoints administratifs, des adjoints techniques
- Deux postes d'agent polyvalent du bâtiment à temps complet – cadre d'emploi des adjoints techniques

- Un poste de responsable finances et ressources à temps complet – cadre d’emploi des attaché
 - Un poste de directeur adjoint des Services Techniques responsable du CTM à temps complet – cadre d’emploi des ingénieurs
- PRÉCISE QUE les emplois pourront être occupés par des agents contractuels recrutés à durée déterminée pour une durée maximale d’un an en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l’application de l’article L.332-14 du Code Général de la Fonction publique.

Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d’une durée totale de 2 ans, lorsque, au terme de la durée fixée au 2^{ème} alinéa de l’article L332-14 du Code Général de la Fonction publique, la procédure de recrutement pour pourvoir l’emploi par un fonctionnaire n’a pu aboutir.

Par dérogation, l’emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement des articles suivants du Code Général de la Fonction publique :

- L332-8 1° : lorsqu’il n’existe pas de cadre d’emplois de fonctionnaires territoriaux susceptibles d’assurer les fonctions correspondantes ;
- L332-8 2° : pour les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu’aucun fonctionnaire territorial n’ait pu être recruté dans les conditions prévues par le présent code ;
- L332-8 5° : pour les autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l’article L 4, pour tous les emplois à temps non complet, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 % ;
- L332-24 à 26 : pour les contrats de projet ;
- L352-4 : réservé aux Bénéficiaires de l’Obligation d’Emploi des Personnes Handicapées ;

Le candidat recruté devra justifier d’une formation dans le domaine de l’emploi concerné et, devra être titulaire d’un diplôme au moins équivalent à celui demandé pour les accès aux concours de l’emploi. Sa rémunération sera calculée par référence aux grilles indiciaires des grades de catégories A, B ou C des filières concernées : l’indice brut de rémunération sera au maximum l’indice terminal du dernier grade des cadres d’emplois concernés. Il prendra en compte le niveau d’étude ainsi que l’expérience du candidat.

En cas d’absence de l’agent occupant le poste permanent, la collectivité peut procéder au recrutement d’un agent contractuel en remplacement, sur la durée de l’absence, en application de l’article L332-13 du Code Général de la Fonction publique.

Le Maire sera chargé de la constatation des besoins de remplacement ainsi que de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats selon la nature des fonctions et de leur profil. La rémunération sera limitée à l'indice brut terminal de la catégorie hiérarchique de référence.

- APPROUVE les modifications de postes suivantes au tableau des effectifs (annexe 2) :

Créations :

- Deux postes d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet
- Un poste d'adjoint administratif à temps non complet 28/35^{ème}
- Un poste d'agent de maîtrise à temps complet
- Neuf postes d'adjoint technique à temps complet
- Un poste d'adjoint d'animation à temps non complet 27/35^{ème}
- Un poste d'attaché à temps complet

Suppressions :

- Un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet
 - Un poste de rédacteur temps complet
 - Un poste d'ingénieur à temps complet
 - Un poste de technicien principal de 2^{ème} classe à temps complet
 - Un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet
 - Cinq postes d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet
 - Deux postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet
 - Deux postes d'adjoint technique à temps non complet (30/35^{ème})
 - Un poste d'adjoint d'animation à temps non complet (19/35^{ème})
- DIT que la dépense en résultant sera imputée sur les crédits ouverts à cet effet au budget principal, chapitre 012, articles 64111 et 64131 ;
 - AUTORISE le Maire ou l'Adjointe au Maire déléguée aux Ressources humaines à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération ;
 - DIT qu'ampliation de la présente délibération sera transmise au Sous-préfet de Lisieux et au Trésorier principal de Lisieux.

La délibération, mise au vote, est adoptée comme suit :

- **29 POUR** : Hessam BOUSSELMA, Johnny BRIARD, Clément CAREL, Nathalie COTTRON (P), Laurent DELANOË, Dominique DEMORÉ, Jean-René DESMONTS, Beriwan DIESSLER (P), Nathalie DIJOLS, Morgane GARNIER, Cindy GODEY, Monique GREFFET, Xavier GRIVEL, Angélique HAVARD (P), Karine LANNIER, Sébastien LECLERC, Corinne

LECOURT, Maïwenn LÉGER, Corinne LEJEUNE, Florian LÉPINE, Frédéric MESNIL, Laëtitia MULLER, Vincent OTHON (P), Angélique PÉRINI, Guillaume PHILIPPE (P), Hervé SELLE (P), Bruno TOURNABIEN, Olivier TRUFFAUT, Caroline VERHAEGHE.

- **0 CONTRE**

- **4 ABSTENTIONS :** Paul MERCIER, Jean-Marc MOTTIER, Emilie PREVOST, Isabelle RAYNAUD.

DÉLIBÉRATION 2026-72 DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA VILLE A LA MISSION LOCALE LISIEUX NORMANDIE

Sur le rapport de Mme VERHAEGHE, le Conseil Municipal :

- DÉCIDE, conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret ;
- DÉCIDE de procéder au scrutin uninominal à main levée ;
- DÉSIGNE Mme Cindy GODEY en qualité de représentante de la Ville de Lisieux au sein de la Mission Locale Lisieux Normandie.

La délibération, mise au vote, est adoptée comme suit :

- **29 POUR :** Hessam BOUSSELMA, Johnny BRIARD, Clément CAREL, Nathalie COTTRON (P), Laurent DELANOË, Dominique DEMORÉ, Jean-René DESMONTS, Beriwan DIESSLER (P), Nathalie DIJOLS, Morgane GARNIER, Cindy GODEY, Monique GREFFET, Xavier GRIVEL, Angélique HAVARD (P), Karine LANNIER, Sébastien LECLERC, Corinne LECOURT, Maïwenn LÉGER, Corinne LEJEUNE, Florian LÉPINE, Frédéric MESNIL, Laëtitia MULLER, Vincent OTHON (P), Angélique PÉRINI, Guillaume PHILIPPE (P), Hervé SELLE (P), Bruno TOURNABIEN, Olivier TRUFFAUT, Caroline VERHAEGHE.
- **0 CONTRE**
- **4 ABSTENTIONS :** Paul MERCIER, Jean-Marc MOTTIER, Emilie PREVOST, Isabelle RAYNAUD.

DÉLIBÉRATION 2026-73 CENTRE DE SANTE PAUL DUBOIS – MAINTIEN DE L'ACTIVITE DE CENTRE DE VACCINATION COMMUNAL ET DEMANDE D'HABILITATION AUPRES DE L'ARS NORMANDIE

Sur le rapport de Mme GODEY, le Conseil Municipal :

- DECIDE de maintenir l'activité de centre de vaccination au sein de la Ville de Lisieux, dans le cadre du nouveau dispositif de pilotage régional défini par la réglementation en vigueur.
- SOLLICITE l'habilitation de la Ville de Lisieux en tant que centre de vaccination auprès de l'Agence Régionale de Santé Normandie, conformément aux dispositions de l'article D.3111-23 du Code de la santé publique.
- AUTORISE Monsieur le Maire à constituer et transmettre à l'ARS Normandie le dossier de demande d'habilitation, ainsi que toute pièce ou document nécessaire à l'instruction de cette demande.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte, convention ou document afférent à l'exécution de la présente délibération.

La délibération, mise au vote, est adoptée comme suit :

- **33 POUR** : Hessam BOUSSELMA, Johnny BRIARD, Clément CAREL, Nathalie COTTRON (P), Laurent DELANOË, Dominique DEMORÉ, Jean-René DESMONTS, Beriwan DIESSLER (P), Nathalie DIJOLS, Morgane GARNIER, Cindy GODEY, Monique GREFFET, Xavier GRIVEL, Angélique HAVARD (P), Karine LANNIER, Sébastien LECLERC, Corinne LECOURT, Maïwenn LÉGER, Corinne LEJEUNE, Florian LÉPINE, Paul MERCIER, Frédéric MESNIL, Jean-Marc MOTTIER, Laëtitia MULLER, Vincent OTHON (P), Angélique PÉRINI, Guillaume PHILIPPE (P), Emilie PREVOST, Isabelle RAYNAUD, Hervé SELLE (P), Bruno TOURNABIEN, Olivier TRUFFAUT, Caroline VERHAEGHE.
- **0 CONTRE**
- **0 ABSTENTION**

DÉLIBÉRATION 2026-74 RETRAIT DES DELIBERATIONS N°2026-13 ET 2026-14 – NOUVELLE DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Sur le rapport de Mme MULLER, le Conseil Municipal :

- DÉCIDE de retirer les délibérations municipales n° 2026-13 et 2026-14 du 13 avril 2026 portant sur l'habilitation de la CAO en tant que CDSP, et désignant les membres de cette instance unique ;
- DÉCIDE de donner un caractère permanent, pour la durée du mandat, à la CDSP, et de procéder à l'élection de ses membres ;
- DÉCIDE, conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'unanimité de procéder au scrutin plurinominal à main levée ;

- PREND ACTE du dépôt de la liste suivante :

Titulaires	Suppléants
Mme Corinne LECOURT Mme Laetitia MULLER M. Hervé SELLE M. Bruno TOURNABIEN M. Olivier TRUFFAUT	M. Laurent DELANOE Mme Morgane GARNIER M. Jean-René DESMONTS M. Vincent OTHON M. Paul MERCIER DES ROCHETTES

- APRÈS avoir procédé à l'élection au scrutin plurinominal à main levée et à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;
PROCLAME élus :

Membres titulaires	Membres suppléants
Mme Corinne LECOURT Mme Laetitia MULLER M. Hervé SELLE M. Bruno TOURNABIEN M. Olivier TRUFFAUT	M. Laurent DELANOE Mme Morgane GARNIER M. Jean-René DESMONTS M. Vincent OTHON M. Paul MERCIER DES ROCHETTES

La délibération, mise au vote, est adoptée comme suit :

- **26 POUR** : Hessam BOUSSELMA, Johnny BRIARD, Clément CAREL, Nathalie COTTRON (P), Laurent DELANOË, Jean-René DESMONTS, Beriwan DIESSLER (P), Nathalie DIJOLS, Morgane GARNIER, Cindy GODEY, Monique GREFFET, Xavier GRIVEL, Karine LANNIER, Sébastien LECLERC, Corinne LECOURT, Maïwenn LÉGER, Corinne LEJEUNE, Florian LÉPINE, Frédéric MESNIL, Laëtitia MULLER, Vincent OTHON (P), Angélique PÉRINI, Guillaume PHILIPPE (P), Hervé SELLE (P), Bruno TOURNABIEN, Caroline VERHAEGHE.
- **4 CONTRE** : Paul MERCIER, Jean-Marc MOTTIER, Emilie PREVOST, Isabelle RAYNAUD.
- **3 ABSTENTIONS** : Dominique DEMORÉ, Olivier TRUFFAUT, Angélique HAVARD (P).

DÉLIBÉRATION 2026-75 COMMISSION D'APPEL D'OFFRES PERMANENTE – NOUVELLE DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Sur le rapport de Mme MULLER, le Conseil Municipal :

- DÉCIDE de donner un caractère permanent, pour la durée du mandat, à la CAO, et de procéder à l'élection de ses membres ;
- DÉCIDE, conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'unanimité de procéder au scrutin plurinominal à main levée ;
- PREND ACTE du dépôt de la liste suivante :

Titulaires	Suppléants
Mme Corinne LECOURT Mme Laetitia MULLER M. Hervé SELLE M. Bruno TOURNABIEN M. Olivier TRUFFAUT	M. Laurent DELANOE Mme Morgane GARNIER M. Jean-René DESMONTS M. Vincent OTHON M. Paul MERCIER DES ROCHETTES

- APRÈS avoir procédé à l'élection au scrutin plurinominal à main levée et à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;
PROCLAME élus :

Membres titulaires	Membres suppléants
Mme Corinne LECOURT Mme Laetitia MULLER M. Hervé SELLE M. Bruno TOURNABIEN M. Olivier TRUFFAUT	M. Laurent DELANOE Mme Morgane GARNIER M. Jean-René DESMONTS M. Vincent OTHON M. Paul MERCIER DES ROCHETTES

La délibération, mise au vote, est adoptée comme suit :

- **29 POUR** : Hessam BOUSSELMA, Johnny BRIARD, Clément CAREL, Nathalie COTTRON (P), Laurent DELANOË, Dominique DEMORÉ, Jean-René DESMONTS, Berivan DIESSLER (P), Nathalie DIJOLS, Morgane GARNIER, Cindy GODEY, Monique GREFFET, Xavier GRIVEL, Angélique HAVARD (P), Karine LANNIER, Sébastien LECLERC, Corinne LECOURT, Maïwenn LÉGER, Corinne LEJEUNE, Florian LÉPINE, Frédéric MESNIL, Laëtitia MULLER, Vincent OTHON (P), Angélique PÉRINI, Guillaume PHILIPPE (P), Hervé SELLE (P), Bruno TOURNABIEN, Olivier TRUFFAUT, Caroline VERHAEGHE.
- **0 CONTRE**
- **4 ABSTENTIONS** : Paul MERCIER, Jean-Marc MOTTIER, Emilie PREVOST, Isabelle RAYNAUD.

DÉLIBÉRATION 2026-76 TARIFS DES SERVICES PUBLICS MUNICIPAUX – REVISION – TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE

Sur le rapport de M. LEPINE, le Conseil Municipal :

- DÉCIDE d'adopter, à compter du 1^{er} janvier 2027, les tarifs de la Taxe sur la Publicité Extérieure (TPE) annexés à la présente délibération.

- PRÉCISE que, conformément à l'article L2333-6 du CGCT, dès lors que la TPE est levée, il ne peut être perçu un droit de voirie ou une redevance d'occupation du domaine public et inversement.

La délibération, mise au vote, est adoptée comme suit :

- **26 POUR** : Hessam BOUSSELMA, Johnny BRIARD, Clément CAREL, Nathalie COTTRON (P), Laurent DELANOË, Jean-René DESMONTS, Beriwan DIESSLER (P), Nathalie DIJOLS, Morgane GARNIER, Cindy GODEY, Monique GREFFET, Xavier GRIVEL, Karine LANNIER, Sébastien LECLERC, Corinne LECOURT, Maïwenn LÉGER, Corinne LEJEUNE, Florian LÉPINE, Frédéric MESNIL, Laëtitia MULLER, Vincent OTHON (P), Angélique PÉRINI, Guillaume PHILIPPE (P), Hervé SELLE (P), Bruno TOURNABIEN, Caroline VERHAEGHE.
- **0 CONTRE**
- **7 ABSTENTIONS** : Dominique DEMORÉ, Paul MERCIER, Jean-Marc MOTTIER, Emilie PREVOST, Isabelle RAYNAUD, Olivier TRUFFAUT, Angélique HAVARD (P).

DÉLIBÉRATION 2026-77 GARANTIE D'EMPRUNT DEMANDEE PAR INOLYA POUR LA CONSTRUCTION DE 14 LOGEMENTS RUE DES LOGES

Sur le rapport de M. LEPINE, le Conseil Municipal :

- DÉCIDE d'accorder une garantie à hauteur de 100,00 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 1 718 003,00 euros souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 173353 constitué de quatre lignes du prêt.
La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 1 718 003,00 euros (un million sept cent dix-huit mille trois euros) augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de prêt. Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.
- DIT que la garantie est apportée aux conditions suivantes : la garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.
Sur notification de l'impayé par lettre recommandée de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.
- AUTORISE M. le Maire ou M. l'Adjoint au Maire délégué à la Sécurité, aux Finances et aux Marchés Publics à signer tous actes et pièces se rapportant à ce dossier ;
Le Conseil municipal s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

La délibération, mise au vote, est adoptée comme suit :

- **33 POUR** : Hessam BOUSSELMA, Johnny BRIARD, Clément CAREL, Nathalie COTTRON (P), Laurent DELANOË, Dominique DEMORÉ, Jean-René DESMONTS, Beriwan DIESSLER (P), Nathalie DIJOLS, Morgane GARNIER, Cindy GODEY, Monique GREFFET, Xavier GRIVEL, Angélique HAVARD (P), Karine LANNIER, Sébastien LECLERC, Corinne LECOURT, Maïwenn LÉGER, Corinne LEJEUNE, Florian LÉPINE, Paul MERCIER, Frédéric MESNIL, Jean-Marc MOTTIER, Laëtitia MULLER, Vincent OTHON (P), Angélique PÉRINI, Guillaume PHILIPPE (P), Emilie PREVOST, Isabelle RAYNAUD, Hervé SELLE (P), Bruno TOURNABIEN, Olivier TRUFFAUT, Caroline VERHAEGHE.
- **0 CONTRE**
- **0 ABSTENTION**

*_*_*_*_*_

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS DE M. LE MAIRE (situation arrêtée au 7 mai 2026)

N°	Date	Objet	Elu référent
179	31/3	DIAC LOCATION - contrat de location de batterie pour le véhicule électrique RENAULT Zoé	BRIARD Johnny
180	31/3	Association OGYASSA - animation d'un goûter rencontre de quartier rue Creton	VERHAEGHE Caroline
181	31/3	BIODIVERSIT'UP visite et animation autour de la biodiversité et du milieu naturel dans le cadre du dispositif Lisieux se visite	OTHON Vincent
182	7/4	BOVIS – FINE ART – transport de cinq huiles sur toile déjà emballées	LECOURT Corinne
183	8/4	IROISE PROTECTION - Avenant au marché 25MA020-1 relatif à la maintenance des extincteurs - Ajout de prestations au BPU	LEPINE Florian
184	9/4	FIDUCIAL BUREAUTIQUE - OVOL FRANCE - PRINTERREA - Fournitures Administratives	BRIARD Johnny
185	9/4	ELISABETH LACHAUME – MOUTIER contrat de cession des droits d'exploitation - visite et animation autour du patrimoine dans le cadre du dispositif « Lisieux se visite »	OTHON Vincent
186	9/4	KEOLIS LISIEUX NORMANDIE - Avenants au marché 23MA011 lot 1 et 2 - Remplacement index économique	LEPINE Florian
187	13/4	Gymnase de la Cité Gambier - Maintien de l'affectation en gestion directe par la Ville de Lisieux	LECLERC Sébastien
188	13/4	SARL SERIPRIM - achat de panneaux en aluminium - Cimetière	LEPINE Florian
189	13/4	Rétrocession à titre onéreux d'une concession – Monsieur Arnaud GOFFIN - cimetière de Lisieux	LEPINE Florian
190	13/4	SARL ALPHA PROTECTION accord-cadre à bons de commande fourniture de matériels de système anti-intrusion	DESMONTS Jean-René
191	13/4	DIAC LOCATION - contrat de location de batterie pour le véhicule électrique RENAULT Zoé affecté aux services techniques	BRIARD Johnny

192	14/4	Protocole d'accord transactionnel - M. DAVOUST Nicolas	DESMONTS Jean-René
193	15/4	AGENCE VICENT PRUVOST - acte d'engagement - marché subséquent n° 2 sur accord cadre	VERHAEGHE Caroline
194	16/4	PLASTNAT ASSO - Intervention autour de la gestion et la valorisation des déchets dans le cadre du dispositif Lisieux se visite	OTHON Vincent
195	20/4	Régie de recettes de la gestion du patrimoine immobilier privé - fermeture	LEPINE Florian
196	20/4	SMACL Régularisation pour l'année 2025 de la prime du contrat d'assurance responsabilité civile de la ville – Marché n° 22ma015-2	LEPINE Florian
197	21/4	Contrat de cession des droits d'exploitation société ZRP – concert salle Mosaïc - 5 juin 2026	LEJEUNE Corinne
198	21/4	SOPHISTORIES - Visite et animation autour du patrimoine dans le cadre du dispositif « Lisieux se visite »	OTHON Vincent
199	21/4	Concession cimetière de Michèle HAMELIN	LEPINE Florian
200	21/4	Concession cimetière de Annick BETILLE	LEPINE Florian
201	21/4	Concession cimetière de Sylvie LEGENDARME	LEPINE Florian
202	21/4	Concession cimetière de Sylvie LEGENDARME	LEPINE Florian
203	21/4	Concession cimetière de Ginette LE ROUESNIER	LEPINE Florian
204	21/4	Concession cimetière de Carole DUHOMME	LEPINE Florian
205	21/4	Concession cimetière de Viviane PLANCHE	LEPINE Florian
206	21/4	Concession cimetière de Jeanine MARY	LEPINE Florian
207	21/4	Concession cimetière de Alain ANNE	LEPINE Florian

208	21/4	Concession cimetière de Christian JONCKEAU	LEPINE Florian
209	21/4	Concession cimetière de Gérard GOURIER	LEPINE Florian
210	21/4	Concession cimetière de Marie-France OLLIVIER	LEPINE Florian
211	21/4	Concession cimetière de Françoise PORQUET	LEPINE Florian
212	21/4	Concession cimetière de Gérard ALBERT	LEPINE Florian
213	21/4	Carmel Saint-Joseph - Economat Général	LEPINE Florian
214	21/4	Carmel Saint-Joseph - Economat Général	LEPINE Florian
215	21/4	Concession cimetière de Eliane LALLEMAND	LEPINE Florian
216	21/4	Concession cimetière de Alain CROCHARD	LEPINE Florian
217	21/4	Concession cimetière de AVENANT CCION Alain VALOGNES	LEPINE Florian
218	21/4	Convention d'occupation - parcelles AE 140p et 115p - Promenade de l'Orbiquet - SNCF réseau - SNCF Nationale - ESSET	LECLERC Sébastien
219	22/4	ADISTA Solution de sauvegarde des machines virtuelles (vm)	LECLERC Sébastien
220	23/4	Renouvellement de bail avec la société BENELO pour des locaux 27 rue henry Chéron à Lisieux	LECLERC Sébastien
221	23/4	Exercice du droit de préemption urbain - Déclaration d'intention d'aliéner du 5 mars 2026 – sci NAMCHE – parcelle BO 10 - lots 34, 42, 61 – 10 avenue du Président Coty à Lisieux	LECLERC Sébastien
222	27/4	SOLOMAT SPORT SERVICE Travaux de régénération de vitrificateur du parquet salle multi-activités	LEPINE Florian
223	27/4	DUFOUR - Analyse de la base foncière des propriétés bâties	LECLERC Sébastien

224	28/4	ACCEPTATION D'UN DON - LA SCULPTURE « LES OISEAUX » - Monsieur Laurent MARIE	LECOURT Corinne
225	29/4	SEEL LAUGEOIS - travaux de réfection des vestiaires et des sanitaires service Nature en ville - lot maçonnerie	BRIARD Johnny
226	29/4	SEEL LAUGEOIS - travaux de réfection des vestiaires et des sanitaires service Nature en ville - lot plâtrerie	BRIARD Johnny
227	5/5	SOPHIE SOUBISE – commissaire de justice commandement de payer Ville De Lisieux / l'Or de l'Orient - montant de 158,49 €	DESMONTS Jean-René
228	5/5	VIDAL FRANCE renouvellement abonnement annuel pour 9 médecins centre de santé municipal Docteur Dubois	LECLERC Sébastien
229	5/5	WIPEX - formation WEDA Docteur Pichard Emilie - Centre De Santé Municipal Docteur Dubois	LECLERC Sébastien
230	6/5	SAS LOUVET Antoine - Avenant de transfert au 22CO083	LEPINE Florian
231	6/5	MAÎTRE VANESSA BOUTHORS-NEVEU Prestations juridiques ville de Lisieux / Rausch	LEPINE Florian
232	6/5	PRAXIS JUSTICE SCP BEAUFILS – Fily – RIBETON – LEVEQUE – COQUEREL notification au préfet du commandement de quitter les lieux - Ville de Lisieux - BASTIEN	LEPINE Florian
233	6/5	SAS PLENUM 14 - Avenant 3 au 24MA014-4 aménagement COSPEAN - Modification des travaux	LEPINE Florian
234	6/5	SEEL LAUGEOIS - Avenant 3 au 24MA014-3 aménagement COSPEAN - Renoncement à l'avance	LEPINE Florian
235	6/5	BROKER INFORMATIQUE reprise du matériel informatique et téléphonique	LECLERC Sébastien
236	6/5	WEDA SAS réinstallation de 4 licences de télétransmission Centre De Santé Municipal Docteur Paul Dubois	LECLERC Sébastien
237	6/5	POULAIN SEPI réfection des vestiaires et des sanitaires Services Nature En Ville	BRIARD Johnny
238	6/5	BUREAU VERITAS CONSTRUCTION réfection des vestiaires et des sanitaires Services Nature En Ville - mission de coordination sécurité et protection de la santé	BRIARD Johnny
239	7/5	COBALYS - Avenant de transfert au 24MA020-2, 24MA020-3 et 24MA020-4 fourniture de fertilisants et gazons	LEPINE Florian

*_*_*_*_*_*

Informations sur les différentes manifestations et événements.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h06.

Le Secrétaire de séance,
Clément CAREL



Le Maire,
Sébastien LECLERC

